

FILIERE ENERGETIQUE

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL EN 3 ANS

TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

DOMAINE D'INTERVENTION

Le bac pro TISEC forme des techniciens chargés de la réalisation d'installations et de l'organisation de chantier dans les domaines de la climatisation, ventilation, thermique et sanitaire.

Ils sont chargés d'étudier de petites installations, planifier la réalisation, fabriquer ou pré fabriquer des sous-ensembles, réceptionner des matériaux sur chantier, implanter, poser, monter, raccorder des dispositifs fluidiques et électriques, installer, régler et mettre en service des équipements et systèmes.

Ils participent également à la définition de l'expression des besoins du client, à l'explication de l'installation qui vient d'être réalisée, à la gestion des anomalies éventuelles.

Ils sont en mesure de s'adapter à des équipements caractérisés notamment par une grande diversité et des évolutions technologiques rapides (énergies renouvelables, ...) et notamment de contribuer à l'amélioration du confort des utilisateurs tout en ayant le souci de préserver l'environnement et de maîtriser l'énergie.

ORIGINE DES ELEVES

Pour l'essentiel, ils (elles) proviennent de **classe de Troisième**. Mais ils (elles) peuvent provenir de CAP (après obtention du diplôme).

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Analyse scientifique et technique d'une installation
- Maths et physique
- Préparation d'une réalisation : évaluation, planification, organisation, etc.
- Implantation, réalisation : réception, contrôle, implantation, raccordement, vérification, etc.
- Mise en service, réglage, réparation, modification, etc.

Et bien sûr, également les matières du domaine général : EPS, français, histoire géographie, anglais, arts appliqués, construction.

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La durée de la P.F.M.P de 22 semaines est répartie sur les trois années de formation.

CERTIFICATION INTERMEDIAIRE

Au cours du cycle de préparation du baccalauréat professionnel en trois ans, les élèves se présentent obligatoirement aux épreuves d'un diplôme de niveau V. Ce diplôme intermédiaire est un B.E.P. «rénové».

DEBOUCHES

Ils travaillent dans les entreprises artisanales, PME, spécialisées dans le secteur de l'énergétique.

POURSUITES D'ETUDES

Si la majeure partie des jeunes suivant ce cursus de formation sur 3 ans accède à un emploi, d'autres ont la possibilité de poursuivre les études en section de technicien supérieur pour présenter un BTS, voire accéder ensuite en licence professionnelle. Il est à noter que très souvent les stages en entreprises d'une période de 4 semaines sont l'occasion pour les entreprises de tester leurs futurs salariés.

